

Syndicat Mixte du Pays de Pontivy
Pontivy Communauté
1 place Ernest Jan
BP 96
56300 PONTIVY

Dossier suivi par : Mélanie GESTAIN.
Pôle Aménagement et Développement Economique
E.mail : m.gestain@gmvagglo.bzh
N.Réf : 20250721-1904MG

COURRIER ARRIVÉ
Le: 28 JUIL. 2025
Pontivy Communauté

VANNES,
Le
OBJET : SCoT Pays de Pontivy - avis.

Monsieur le Président,

Par courrier du 5 juin, vous avez sollicité l'avis de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération sur le projet arrêté de SCoT du Pays de Pontivy.

Le projet arrêté définit les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon 2045, autour de trois axes majeurs du PAS : attractivité résidentielle, dynamisme économique et durabilité environnementale. Il vise un aménagement équilibré du territoire en s'appuyant sur des bassins de vie fonctionnels, une offre de logements diversifiée et une mobilité durable. Il encourage l'innovation, la transition énergétique, la valorisation du patrimoine et la cohésion sociale. L'objectif est de concilier développement, qualité de vie et résilience écologique.

Ces axes majeurs sont déclinés dans le DOO au travers notamment d'orientations chiffrées et d'autres plus qualitatives. Ainsi le projet de SCoT vise une croissance démographique de +0,4 % par an. Pour accueillir cette croissance, il prévoit la création de 327 logements/an sur la période soit 6540 sur la période du SCoT (2025/2045), dont 30 % en renouvellement urbain et avec un taux de logements sociaux qui devra atteindre 20 % dans les communes concernées par la loi SRU. Les densités de logement attendues varient de 13 à 31 logt/ha.

L'artificialisation des sols est plafonnée à 290 hectares entre 2025 et 2045 dont 103ha sont dédiés au développement économique pour de nouveaux terrains d'activités.

Après analyse du projet et au regard des orientations portées par l'agglomération, le projet de SCoT arrêté n'appelle pas de remarques de la part de l'agglomération.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de mes salutations respectueuses

David ROBO
Président



GOLFE DU MORBIHAN
VANNES AGGLOMERATION

Parc d'Innovation Bretagne Sud II
30 rue Alfred Kastler - CS 70206
56006 VANNES CEDEX

Téléphone: 02 97 68 14 24
Fax: 02 97 68 14 25
Courriel: courrier@gmvagglo.bzh

golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh